



Coup de gueule

L'histoire dramatique de Tom

Il y a plus de 2 ans que j'ai rencontré Tom, un monsieur d'Ouganda, dans la détention administrative où il m'a raconté son histoire.

Il était étudiant en Ukraine afin d'obtenir un master et avait un travail à temps partiel à côté. La guerre est arrivée dans ce pays, Tom a perdu tous ses biens, même ses papiers d'identité. Il a fui l'Ukraine et a demandé l'asile comme les Ukrainiens. Pour les étudiants étrangers en Ukraine, la Suisse refuse la demande d'asile.

Pendant quelques mois, Tom a cherché une solution ailleurs, mais sans succès.

Il a commencé à avoir de gros problèmes avec ses yeux et s'est adressé à l'autorité vaudoise qui est responsable de son dossier d'asile. Tom a reçu l'aide d'urgence mais comme il ne pouvait pas prouver sa nationalité ougandaise, la Suisse voulait le renvoyer au Nigeria, ce qu'il a refusé. Alors le canton de Vaud l'a enfermé à Frambois (détention administrative pour les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel). Un avocat du canton de Vaud a recouru contre la détention et Tom a été libéré. Une demande de permis humanitaire n'a pas abouti.

Je suis restée en contact avec Tom. 2 ans ont passé. Il y a 3 mois, en arrivant à Frambois, j'ai eu un choc. Tom, presque aveugle, était de nouveau emprisonné pour être envoyé au Nigeria. Les médecins, le personnel soignant, l'avocat et même le personnel de la prison étaient consternés ! Plusieurs démarches pour libérer Tom ont été engagées mais sans succès.

Tom a été renvoyé au Nigeria qui n'est pas son pays et où il ne connaît personne.

La Suisse lui a donné 2000 francs et une promesse d'être soigné. Cependant à l'hôpital de Lagos, Tom n'a pas été pris en charge sous prétexte qu'il n'était pas nigérian. Pourtant le Nigeria lui a donné un laissez-passer, mais une fois dans le pays, la personne est illégale et n'a aucun droit, ni aide.

Nous avons déjà vu plusieurs fois des personnes qui parlent anglais, être renvoyées au Nigeria, tout en étant d'une autre nationalité.

En ce moment, l'argent que Tom a reçu est épuisé. L'ambassade suisse qui devait s'occuper de la suite de son traitement n'a toujours pas pris contact avec lui. Si rien n'est rapidement mis en place, Tom va mourir dans l'indifférence !!!

Véronique

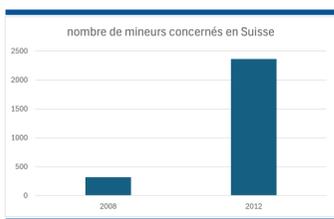
Aide d'urgence

Les leçons du passé

Depuis le 1^{er} janvier 2008, toutes les personnes déboutées de leur demande d'asile sont exclues de l'aide sociale. Elles n'ont plus le droit de travailler et sont relogées dans des hébergements collectifs privés d'encadrement social. Conformément à la Constitution fédérale (art. 12 Cst.), les personnes concernées peuvent demander une « aide d'urgence ».

Les personnes vulnérables (femmes seules, enfants...) sont également touchées par cette mesure qui avait été votée par la population suisse lors des durcissements de la loi sur l'asile en 2006. Ces conditions d'existence dégradées avaient pour but d'inciter les personnes dont le renvoi n'était pas exécutable à quitter volontairement et rapidement le territoire.

En février 2014, le Centre de droit des migrations (UniNE) organise à Fribourg un colloque d'experts sur la question des bénéficiaires de longue durée de l'aide d'urgence.



Toujours plus de personnes survivent dans cette précarité. La situation des enfants est particulièrement préoccupante. Alors que l'on comptait 317 mineurs concernés dans toute la Suisse en 2008, ce nombre s'élevait à 2'363 en 2012. En décembre 2013, la conseillère nationale zurichoise, Barbara Schmid-Federer (Le Centre) avait interpellé le Conseil fédéral à leur sujet¹.

Le rapport du colloque souligne l'échec de ce régime. L'art. 12 Cst. vise à établir une aide transitoire et non un soutien durable. Parler « d'urgence » après une durée de 5 ans devient une absurdité ! Parmi les recommandations, il est suggéré de réfléchir aux possibilités de régularisation, en particulier pour les enfants et adolescent.e.s âgés de moins de 15 ans.

Les « cas de rigueur »

L'art. 14 al.2 LAasi prévoit que les requérant.e.s d'asile peuvent, sur demande du canton, recevoir une autorisation de séjour s'ils séjournent en Suisse depuis au moins 5 ans à condition de faire valoir une intégration poussée.

Cette disposition, indépendante de la procédure, s'applique également aux personnes frappées d'une décision négative. Pour ces dernières, il s'agit alors de témoigner d'une intégration parfaite, de montrer un comportement irréprochable ainsi que de décrocher une promesse d'emploi. Mais comment convaincre un employeur potentiel de se faire engager après 5 ans de des-intégration ? Comment prouver que l'on s'intéresse à la vie de la société après avoir vécu une mise à l'écart forcée ? Comment motiver ses enfants devenus adolescent.es à s'intéresser à l'avenir, tout en suppor-

tant les pressions et les menaces de renvois ? Et comment les aider à choisir une formation, un métier, alors qu'ils n'auront peut-être pas le droit de faire un apprentissage ?

Le 19 novembre 2022, le MASM (Médecins Action Santé Migrant.e.s) organise à Lausanne un colloque intitulé « Le chemin de l'exil, un continuum de violence ». Parmi les sujets traités, les conséquences de l'aide d'urgence dans la vie quotidienne des familles sont évoquées par différents spécialistes.

...certains parents n'ont plus la disponibilité psychique pour répondre aux besoins de leur enfant, absence de perspectives professionnelles et de projets de vie, facteurs protecteurs pourtant primordiaux pour les adolescents et jeunes adultes.

Sarah Depallens, pédiatre²

...un individu qui reste dans l'attente des décisions fondamentales concernant sa vie et qui ne peut agir au quotidien pour donner un sens à son existence, risque très rapidement de voir son état psychique se détériorer, et cette atteinte pourra se transmettre à ses enfants.

Javier Sanchis Zozaya, psychiatre³

Dans plusieurs cantons, des associations et des personnes issues de la société civile se mobilisent pour soutenir les familles en accompagnant les enfants tout au long de leur scolarité. Les années passent et certains enfants sont parvenus à l'âge adulte. Une troisième génération soumise à l'aide d'urgence pourrait voir le jour.

La Commission fédérale des migrations finit par se pencher sur la situation des enfants de parents déboutés. Le 30 septembre 2024, une étude concernant toute la Suisse est publiée. Le communiqué de presse qui l'accompagne fait clairement état que « les conditions de vie des enfants et adolescent.es soumis au régime d'aide d'urgence mettent en danger leur santé et leur développement, que cette situation n'est conforme ni à la Constitution fédérale ni au droit international ». Et parmi les recommandations émises par la commission : « **il faudrait éviter que des enfants et adolescent.es ne vivent plus d'une année à l'aide d'urgence !** »⁴

Pourtant, rien n'est encore réglé. Les leçons du passé peinent à porter du fruit. L'État suisse a exprimé des regrets et s'est excusé auprès des enfants placés. Il a reconnu un crime contre l'humanité vis à vis des enfants Yéniches et Manouches/Sintés. Il lui est aussi demandé de reconnaître ses torts envers les enfants des saisonniers.

A quand les excuses envers les enfants victimes de l'aide d'urgence ?

Nicole Andreetta

¹ <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20134038>

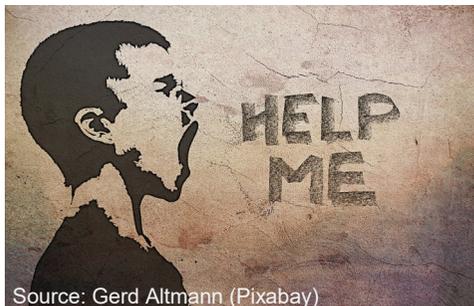
² Migralgie, 2023, ouvrage collectif sous la direction de Paul Schneider p.63, RMS Editions

³ Ibid, p.67

⁴ <https://www.ekm.admin.ch/fr/nsb?id=102569>

Les nommer par leur nom

Plus de 65'000 victimes de la forteresse Europe



Source: Gerd Altmann (Pixabay)

Cette année, en lien avec notre action « Les nommer par leur nom », un appel est lancé au Conseil fédéral et aux directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales sur le sujet « Les enfants sur les chemins d'exil ».

Le but est de leur rappeler que la Suisse a signé en 1997 la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, pour les appeler à prendre au sérieux cette signature et de

veiller à ce que ces droits de l'enfant ne soient plus violés sur les chemins d'exil. Sont mises en avant 4 situations où la Suisse est impliquée :

- frontières extérieures de l'Europe (financement de Frontex),
- les centres de détention des îles grecques (financement de la Suisse),
- les expulsions de Suisse en Croatie,
- les enfants dans les centres d'aide d'urgence en Suisse (en lien avec les études de la Commission fédérale des migrations).

N'hésitez pas à signer la pétition : <https://www.beimnamennennen.ch>

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 16 AU 22 JUIN

Exposition sur l'aide d'urgence à Unimail du 16 au 20 juin organisée par la Coordination asile, notamment en présence de guides entre 11h30 et 14h, ainsi qu'entre 16h et 18h30.

- **Lundi 16 juin** : vernissage à 18h. suivi d'une table ronde à 19h
- **Jedi 19 juin** : projection de deux court-métrages et table ronde avec les réalisateurs et Nicole Andreetta, ancienne aumônière à l'AGORA
- **Samedi 21 juin** :
 - o 12h30 - 13h30 : Cercle du silence, place du cirque
 - o 14h - 18h : Lecture des noms devant le Sacré-Cœur
 - o Pour vous inscrire : <https://framadate.org/hx7pTTBEXZviTdKP>
- **Dimanche 22 juin** : de 9h00 à 13h, participation à la Together Run dans le parc des Evaux (<https://togetherun.ch>)
Pour toute question/inscription aux lectures et à la course :
virginie.hours@cath-ge.ch ou irene.raoelison@protestant.ch

Virginie

Agora et le dialogue interreligieux

Un dialogue qui naît de la vie



L'AGORA, lieu de rencontres entre personnes de différents horizons est aussi un lieu de dialogue interculturel, interconfessionnel et interreligieux. Les relations se multiplient et l'amitié s'approfondit, les uns et les autres éprouvent le désir de se connaître davantage.

C'est ce qui advient entre autres à l'aéroport où Véronique Egger fait la connaissance d'un intellectuel musulman qui lui dit avoir lu la Bible durant son temps d'emprisonnement dans son pays. Il souhaite échanger sur nos croyances. Etant reconnu comme réfugié politique attribué au canton de Genève, il demande de continuer les temps de partage spirituel à l'AGORA et d'autres amis se joignent à lui par la suite.

Avec eux, nous avons alors régulièrement des moments d'échanges sur le Coran et la Bible, sur la culture musulmane et la culture chrétienne. Au fil du temps, la richesse de la diversité et le don de l'altérité sont davantage appréciés. Nous nous rendons compte que nous n'avancions pas seuls dans la vie, nous faisons vraiment route avec les autres qui nous aident à être nous-mêmes.

Une des particularités de cette année 2025 a été notamment la possibilité de vivre à la même période le Ramadan musulman et le Carême suivi par la célébration de Pâques à la même date pour les chrétiens. Nous avons ainsi eu l'occasion de nous réunir avec ces amis musulmans autour de l'iftar, le repas pris au coucher du soleil durant le mois de Ramadan.

A part les invitations privées, l'iftar commun a eu lieu à la maison de paroisse de la cathédrale Saint-Pierre et il a été coorganisé par les amis musulmans avec les pasteurs et membres de la paroisse. Lors de cette soirée, nous redécouvrons de manière nouvelle les liens entre les uns et les autres et nous approfondissons les significations de nos pratiques.

Comme l'a souligné Bruno Gérard, un des pasteurs de la cathédrale Saint-Pierre : *« nos pratiques de croyants et de croyantes... présentent beaucoup de similitudes et bien entendu différents points de vue... nous avons beaucoup à partager... et notamment chacune et chacun la croyance en un Dieu Amour et de miséricorde... Le Carême peut, dans notre vie chrétienne, correspondre à un temps de réflexion... l'occasion de prendre du recul, de faire un bilan des orientations que l'on donne à sa vie... Le Carême est un appel au vide. Un appel à se délester de tout ce qui vient encombrer nos vies pour laisser de la place à Dieu... Un temps spécifique de discipline, de partage et de spiritualité, ce que l'on pourrait aussi dire du temps de Ramadan. »*

Une expérience forte que nous avons eu l'occasion de partager le 9 avril dernier, lors du colloque « Horizons croisés : L'islam et les chemins de la coexistence interreligieuse », organisé par la faculté de théologie de l'université de Genève et la plateforme interreligieuse. Un temps qui nous a permis de constater encore une fois à quel point l'esprit du dialogue et de l'hospitalité est essentiel dans nos sociétés.

A sa demande, nous accueillons pendant une semaine de stage de découverte au mois de mai, Naïma Hamdan, une étudiante musulmane en CAS - Accompagnement spirituel musulman - à l'université de Fribourg.

Irène

L'accompagnement spirituel

Qu'est-ce que c'est ?

« Vous ne devez pas parler de procédure aux requérants d'asile ! »
« On se demande ce que vous faites, on ne vous voit pas beaucoup prier avec eux. »
« Votre travail n'est pas très différent de celui d'un assistant social... »

Voici quelques remarques entendues ces derniers temps. Elles concernent notre travail d'accompagnement spirituel dans le CFA de l'aéroport et les centres de détention administrative. C'est vrai.... En quoi consiste finalement un accompagnement spirituel ? Quel est le travail d'un aumônier ?

Une aumônerie est un service d'Eglise qui assure une présence chrétienne dans un espace précis. Ce peut être en établissement scolaire, dans les hôpitaux, en prison, dans les CFA.

Dans le domaine de l'asile, nous faisons face à des personnes aux multiples fragilités : stress post-traumatique, incertitude juridique, isolement. En arrivant à l'aéroport,

elles n'ont souvent aucune idée de la procédure qui les attend. Parce qu'elles sont à Genève où se trouve le siège de l'ONU, elles s'imaginent que le chemin est terminé, que le plus dur est derrière elles. Il n'en est rien. Lorsque les personnes sont en centre de détention administrative, elles font face à un risque de renvoi, dans un pays tiers ou dans leur pays d'origine, alors qu'elles ont de la famille, des amis, des souvenirs en Suisse ou en Europe ; elles sont dans la colère, le déni, le dernier espoir.

Nous entendons l'accompagnement spirituel des personnes comme un accompagnement global : la personne étant corps, âme et esprit, il nous appartient de faire attention à l'ensemble. Dans les centres de détention administrative, nous fournissons des vêtements, des produits d'hygiène spécifique, de menus objets à leur demande (une pierre ponce, une valise...). Parfois une Bible ou un Coran, un livret de chant. Certains nous demandent aussi de les aider à envoyer de l'argent auprès des proches ; nous leur rendons ce service via Western Union avec l'approbation (et les remerciements) de l'administration... Parfois, elles nous demandent aussi d'aller chercher leurs affaires qui sont encore dans leur chambre ou chez un tiers et qu'elles n'ont pas eu le temps de prendre avec elles au moment de l'arrestation, à Lausanne, ou ailleurs...

Parce qu'elles sont à Genève où se trouve le siège de l'ONU, elles s'imaginent que le chemin est terminé, que le plus dur est derrière elles.

Il n'en est rien.

Face à l'incertitude, elles nous demandent ce qu'elles vont devenir. A l'aéroport, nous sommes souvent les premières personnes avec lesquelles elles discutent, en dehors de la police ou de l'ORS (Prestataire de service privé mandaté par la Confédération Suisse en charge de l'intendance dans les CFA). Nous répondons aux questions, informons sur le rôle du juriste de Caritas, la nécessité d'avoir des preuves, la possibilité de demander la présence d'un traducteur. « La procédure est compliquée mais il faut que vous croyiez en vous et en votre histoire. Tout le monde ici est là pour vous aider. Vous êtes en sécurité. » Nous nous adaptons à chacune et chacun. Il nous incombe aussi souvent de lire les documents juridiques ou administratifs pour les leur expliquer. En centre de détention administrative et à leur demande, nous prenons parfois contact avec leur avocat ou des soutiens extérieurs.

Certains demandent que l'on prie ensemble. D'autres partagent sur leur foi lorsque la confiance s'est installée, peu importe la confession. Il peut alors y avoir de beaux échanges ! Ou simplement une écoute : « Si Dieu m'a conduit jusqu'ici, c'est qu'il a un plan pour moi... Mais lequel ? », « Je suis inquiet, ma mère est malade... ». A l'approche des fêtes de Noël, nous organisons un moment interreligieux : nous apportons des chansons, lisons des textes, offrons des cadeaux. « Finalement, nous avons le même Dieu, nous croyons en la même chose » sont des phrases que nous entendons

souvent à ces occasions de la part de personnes de confession musulmane. A la demande, nous portons également la communion ou les mettons en contact avec un prêtre ou un imam. A l'occasion du Ramadan, nous offrons souvent des dattes.



Nous apportons aussi un soutien moral lorsque les réponses à la demande d'asile sont négatives ou lorsque le renvoi devient de plus en plus certain. C'est alors l'occasion de parler de la vie en général, des espoirs, des regrets, du rejet d'un système qui ne veut pas d'eux... ou des dangers de la drogue. Mais aussi de l'espoir, de la famille, des ressources de chacun. « Je sais qui vous êtes et j'ai juste besoin de vous parler » nous a récemment déclaré un nigérian en bédouille menacé de renvoi

après 10 ans en Europe. Nous essayons d'être une oreille présente et non jugeante.

Au fil des semaines, des liens se tissent... et un jour, nous apprenons que ces personnes sont parties...

Rappel :

L'accord-cadre qui a été signé le 6 novembre 2024 précise :

Les aumôniers et aumônières qui interviennent dans les CFA y assument les tâches suivantes :

- accompagner les requérantes et les requérants d'asile sur le plan spirituel ;
- proposer leurs compétences religieuses (prière, bénédiction, célébration, etc.) et les exercer dans le cadre des possibilités institutionnelles ;
- assurer, si nécessaire, la liaison avec des communautés religieuses en dehors des CFA ;
- collaborer avec les acteurs qui travaillent dans les CFA, ceux-ci et les aumôniers, aumônières servant d'interlocuteurs les uns aux autres ;
- fournir, si nécessaire, aux requérantes et requérants d'asile des informations sur les tâches et les prestations desdits acteurs ou émettre des recommandations concernant la prise de contact avec elles, et aider éventuellement les requérantes et les requérants qui en font la demande à établir ce contact ;
- se mettre, à titre de renfort, en relation avec d'autres acteurs de la société civile et éventuellement orienter les requérantes et requérants d'asile vers des offres de soutien en dehors des CFA.

Virginie

Accueil d'une famille sur Genève en mai 2025

Où en sommes-nous ?

Pour rappel, l'AGORA-info de décembre 2023 évoquait déjà ce projet de Couloirs humanitaires, porté par les Eglises et d'autres membres de la société civile (HCR, Caritas, Amnesty, Alliance des Villes...). Un an plus tard, les discussions avaient abouti à la création d'une coalition et au développement d'un projet intitulé « Voies d'accès humanitaires ».



Source: Laurence Courvoisier

Après discussion et fortes du soutien de nos Églises, Isabelle Savoy et moi-même avons accepté de travailler à l'accueil de deux familles à compter de mai 2025. Le projet était présenté dans l'AGORA-info de décembre 2024. Où en sommes-nous ?

Isabelle Savoy et moi avons pris notre bâton de pèlerin et avons sollicité l'appui de nombreux mouvements et institutions

dont les différentes paroisses, les membres de la coordination-asile, l'Alliance des villes ou la Commission Consultative. A notre surprise, nous avons rencontré surtout une grande perplexité, voire de nombreuses réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La situation du logement est incroyablement tendue sur toute la région genevoise et, plus largement, dans toute la région lémanique. Trouver deux appartements suffisamment grands pour accueillir des familles de 6-7 personnes, à un coût correspondant aux normes de l'assistance, relève de l'exploit ;
- Des requérants d'asile et réfugiés patientent des années pour quitter les hébergements collectifs, ce qui entraîne tensions et désespoir. Permettre à une douzaine de personnes d'arriver directement dans des appartements privés représente une inégalité difficilement acceptable pour les personnes impliquées dans l'asile, qu'elles soient professionnelles du domaine ou bénéficiaires ;
- Des structures de type parrainage sont déjà existantes à Genève : quelle serait la plus-value d'en créer une supplémentaire, qui plus est avec un coût de coordination ?
- L'intégration professionnelle des requérants est plus basse à Genève que dans les autres cantons, ce qui s'explique en partie par le tissu économique largement tourné vers le tertiaire et la concurrence avec la France voisine ;

- Une expérience de resettlement (réinsertion/relogement) a été menée en 2015 à Genève avec près de 500 réfugiés syriens, dont le bilan n'a pas été positif à plusieurs niveaux : les personnes s'attendaient à plus que ce qui leur était proposé, par exemple d'avoir un logement avec des chambres individuelles ou de trouver un travail correspondant à leurs qualifications. Concernant les familles syriennes, la disponibilité à travailler a aussi été freinée par le soin exigé culturellement par les fils en faveur des mères âgées en raison d'un système matriarcal très fort ;
- Le recours à des bénévoles est potentiellement source de conflits, dans le sens où les familles bénéficiaires, par exemple, ne suivent pas les recommandations des bénévoles ou ne se comportent pas comme attendus. On nous a rappelé qu'il fallait dans la mesure du possible que ces bénévoles soient formés ;
- A Genève l'asile est de compétence cantonale et non communale. C'est donc avec le canton qu'il faudrait discuter, et non les villes ;

Nous avons alors commencé à douter et avons pris contact avec Pascal Bregnard de Caritas Fribourg qui s'est révélé très à l'écoute et... partant pour le projet ! En second lieu nous avons demandé que Genève reste dans le projet mais se retire du principe de l'accueil.

Seule consolation : nous avons appris récemment que le Canton de Genève avait décidé d'accueillir 15 personnes venant du Soudan dans le cadre du programme de réinstallation qui va être réactivé par la Confédération. L'un des buts de la coalition étant d'inciter la Confédération à remettre en place le programme de réinstallation, nous nous disons que l'objectif est "en partie" atteint.

Virginie

Coup de gueule

Drame injuste et révoltant

Le samedi 21 juin prochain, devant l'église du Sacré Cœur, des bénévoles de l'AGORA et de l'Association ASILE liront les noms de celles et ceux, migrant.es, qui reposent au fond de la Méditerranée, cette mer qui, selon les mots du pape François à Marseille, est devenue un immense cimetière.

Des vies perdues, des rêves engloutis, des familles endeuillées...

Le vendredi 9 mai, après le sauvetage de deux embarcations, en pleine nuit, le bateau « Ocean Viking » annonce...

Malheureusement nous avons appris que le même jour, non loin de là, deux survivants recueillis par un bateau de pêche ont rapporté que leur embarcation avait sombré. 50 personnes ont perdu la vie dans ce naufrage...

Depuis plusieurs années, ces annonces sombrent dans l'indifférence, tant elles se font habituelles ! Qui se souvient encore du petit Alan Kurdi ensablé sur une plage grecque qui, à l'époque, avait créé une onde de choc mondiale? Il y a 10 ans, c'était le 2 septembre 2015...

Depuis, il y a eu la guerre en Ukraine, la guerre à Gaza, leurs milliers de morts et, aujourd'hui, une population affamée...

Comme chaque année, cette lecture publique (voir en page 4) sera un cri, lancé vers le ciel pour que nous nous souvenions de notre humanité commune, de notre bien commun.

Alors que nous allons énumérer, pendant trois heures, ces longues listes de personnes ensevelies ou enterrées sur la route des Balkans, nous ne pouvons ignorer les décisions politiques scandaleuses de nos autorités dans l'accueil des visas dorés accordés à des milliardaires, près de 500¹ en Suisse (94 russes parmi eux !), dont 117 à Genève l'année dernière, tandis que des familles dans les ruines de Gaza attendent désespérément un visa humanitaire pour des enfants gravement atteints dans leur santé !

Mais où est la dignité de mon pays, de mon canton ? Quelle conscience privilégie la richesse au détriment de la vie ?



Source: un réfugié, dans un centre d'enregistrement

Il y a dix ans, face à la défaillance des Etats européens, des citoyens se mobilisaient pour affronter les drames qui se jouaient en mer. SOS Méditerranée était né. C'était le 9 mai 2015. Depuis plus de 40'000² personnes ont été sauvées alors que plus de 23'000 ont perdu la vie en mer.

Ne les oublions pas.

Yves Brun

¹ <https://www.rts.ch/info/suisse/2025/article/boom-des-visas-dores-en-suisse-22-en-2-ans-pour-les-riches-hors-ue-28872809.html>

² <https://www.sosmediterranee.ch/>

L'AGORA, une maison de cœur

Témoignage vibrant

Lorsque j'ai découvert AGORA, je n'ai plus voulu partir. Entre les bénévoles et les aumônières, il y a de quoi rester. Une maison chaleureuse qui nous permet de rire, de discuter, sans que l'on ne soit jugé.



Je dirais que mon expérience a été une réelle joie. Les sorties, qui n'étaient pas pour me déplaire, bien au contraire, et les cours de français avec mes élèves préférés ont animé mes journées d'une manière surprenante.

L'AGORA, c'est plus qu'un simple lieu d'accueil : c'est un espace de vie, de partage, d'écoute profonde. Dès les premiers jours, je m'y suis sentie comme chez moi. On s'y attache vite, peut-être même trop vite, aux visages, aux sourires, aux histoires croisées au détour d'une pause de thé ou de café après les cours d'informatique. Il y règne une bienveillance rare, portée par les bénévoles, les aumônières et toutes les personnes qui font vivre cet endroit avec leur cœur.

En tant que stagiaire, je ne m'attendais pas à être accueillie avec autant de chaleur, à me sentir aussi bien dans un lieu que je découvrais à peine. Et pourtant, très vite, j'ai eu l'impression d'y avoir toujours été. L'AGORA m'a appris ce qu'était l'accueil, le vrai, celui qui ne demande rien en retour, celui qui vous prend tel que vous êtes. C'est un endroit qui marque, qui transforme, et surtout qui reste. C'est pourquoi cette expérience restera inoubliable pour moi. Elle m'a profondément touchée et m'a rappelé pourquoi j'ai choisi de faire un stage ici et pas ailleurs : pour rencontrer l'humain, dans toute sa richesse et sa complexité. Merci, AGORA, d'avoir été cette maison de cœur.

Arina Kouakou

AGORA, Chemin de Poussy 1, bâtiment A, 1214 Vernier
Compte BCG IBAN CH71 0078 8000 0506 3762 0 Tél : 022.930.00.89
Bus 6-19-23-53-56-57, arrêt Renfile ou Croisette CFF : halte Vernier
www.agora-asile.ch